



## Controle routier ou piege ?

Par **jeremy**, le **18/05/2011** à **09:24**

Bonjour,

Je me suis fait arrêter il y a quelques temps pour excès de vitesse. Je ne conteste pas car j'admets que je roulais trop vite. Mais les jumelles de contrôle étaient cachées au milieu d'une haie bien touffue, impossible à voir même à un mètre.

Ma question est : ont-ils le droit de se cacher comme ça pour piéger ou doivent ils rester à vue des automobilistes (un article du code de la route peut être ?)

Vous remerciant.

Par **Tisuisse**, le **18/05/2011** à **11:11**

Bonjour,

La réponse à la première partie de votre question "ont-ils le droit de se cacher" est OUI.

La réponse à la seconde partie de la question "doivent-ils rester à vue..." est NON.